

DEPARTEMENT DE L HERAULT

COMMUNE DU TRIADOU

PLAN DE ZONAGE
DU PLAN LOCAL D URBANISME
REVISION GENERALE
DOCUMENT N°3-2b (ZOOM VILLAGE)

Date : Décembre 2017

Echelle : 1 / 2500

Historique du PLU

Approbation le 23/06/2013

Modification approuvée le 10/07/2015

Révision Générale approuvée le 14/12/2017

12, avenue d'Ene - 66570 SAINT NAZAIRE
Tél : 04 68 80 11 45
Messagerie : net@ecosys.fr
Site internet : <http://www.ecosys.fr/>



Noms et n° de zones et secteurs

N° d'Emplacement Réservé

ZONAGE DU PLU

Zone U

Zone AU

Zone A

Zone Ap

Zone N

Boisé Classé

Emplacement Réservé

Secteur comportant une OAP

Elément de paysage protégé

Elément de paysage protégé

Changement de destination autorisé

CADASTRE 2016

Bâti dur

Bâti léger

Piscine

Parcellaire

Hydrographie

Limite communale

Risques inondation et incendie

PPRif zone rouge (A)

PPRi Zone de précaution

PPRi Zone rouge

ZONAGE DU PLU REVISION GENERALE							Vocation - nom secteurs	Superficie brute (m²)	Superficie brute (ha)
Zonage	Zones	Secteurs	Sous secteurs	N° secteurs					
Zone Urbaine	U	Ua	Ua	1	Noyau villageois		23927,67	2,39	
		Ub	Ub	2	Extensions récentes Sud et Est de part et d'autre du centre ancien "Les Patus" et "La Confré" - habitat		234599,64	23,46	
		Ubr	Ubr	3	Extensions récentes Nord "La Roumansièrè" - habitat		64307,09	6,43	
		Ucr	Ucr	4	Extensions récentes Nord "La Roumansièrè" & allée résiduel inondation - habitat		10435,47	1,04	
		Uc	Uc	5	Extensions récentes près de la salle polyvalente & allée résiduel inondation - habitat		4928,31	0,49	
		Ue	Ue	6	Zone allouée aux activités sportives ou associatives et espace vert (tennis et cimetière)		9625,97	0,96	
Zone d'Urbanisme	AU	AU1s	AU1s	10	Zone A Urbansier entre rues du château d'eau et de l'Arbre de la Liberté - partie Sud-Est		6214,47	0,62	
		AU2s	AU2s	11	Zone A Urbansier à l'Est des extensions récentes des "Patus"		1832,49	0,18	
		AU3s	AU3s	12	Zone A Urbansier au Sud-Ouest de l'urbanisation (cimetière) - hauteur limitée à 8,5 m et R+1		10928,59	1,09	
		AU3sb	AU3sb	13	Zone A Urbansier au Sud-Ouest de l'urbanisation (cimetière) - hauteur limitée à 5,5 m et RDC		33374,23	3,34	
		AUES	AUES	14	Zone d'activités "Courtoisgous" en bord de la RD17 - partie Sud avec Opération d'ensemble		20148,60	2,01	
						Total U =	37834,60	37,83	
Zone Agricole	A				15	Zone agricole de "la Plaine de Roux"	50135,68	5,01	
					16	Zone agricole de "Courtoisgous"	20407,04	2,04	
					17	Zone agricole du lieu-dit "Les Costes" qui entoure le domaine du "Haut Lirou"	171988,30	17,20	
					18	Zone agricole de "la Plaine du pont" à l'extrême Sud-Ouest du territoire communal	13363,47	1,34	
					19	Zone agricole protégée (paysage, AOP, PPRi) - "la Plaine de Roux" et "Roumansièrè"	252083,74	25,21	
					20	Zone agricole protégée (paysage, AOP, PPRi) - "Matastema" en bord de la RD17	42591,85	4,26	
Zone Naturelle	N				21	Zone agricole protégée (paysage, AOP, PPRi) - "Combe des Bouyves" au Sud de la zone Aues	27860,98	2,79	
					22	Zone agricole protégée (paysage, AOP, PPRi) - "Combe des Bouyves" n°2 à l'extrême Sud	15420,08	1,54	
					23	Zone agricole protégée (paysage, AOP, PPRi) - "Las Devezas"	133469,81	13,35	
					24	Zone agricole protégée (paysage, AOP, PPRi) - "Puech Haut" au Sud du village	128877,44	12,89	
					25	Micro zone agricole protégée (paysage, AOP, PPRi) - au Nord du "Puech Haut"	4466,82	0,45	
					26	Zone agricole protégée - "Les Costes" entre village et domaine "Haut Lirou" - (ancien Caranère)	67878,45	6,79	